



La Transparence



Définition

- Le concept de transparence est devenu incontournable dans le domaine politique, social, économique et culturel
- Sa définition première en fait la « **qualité d'une institution qui informe complètement sur son fonctionnement, ses pratiques** » ainsi que la « **qualité de ce qui est facilement compréhensible, intelligible** »



Définition(suite)

- On trouve là un caractère double – informationnel et communicationnel – de la transparence
- La transparence est « *le fait, pour une administration, une entreprise ou une personne physique, de communiquer de manière ouverte et claire les informations, les règles applicables, les projets et les actions en cours* ».



Définition(suite)

- Les responsables publics, les fonctionnaires, les dirigeants des entreprises privées et des organisations doivent avoir pour principe « *d'agir de manière transparente, prévisible et compréhensible pour favoriser la participation et la responsabilité* »



Définition(suite)

- La transparence est devenue un élément central de la communication des organisations envers leurs publics.
- Par le biais de messages ou de valeurs promues, les organisations (entreprises, associations, institutions publiques) cherchent à s'affirmer comme réellement « transparentes » et répondent ainsi à un impératif éthique, sociétal voire légal dans certains cas.
- À une époque où rendre des comptes est au cœur de l'action de toute organisation, **mettre en scène sa « transparence » devient un enjeu majeur**



Définition(suite)

- L'exigence de transparence pour une organisation équivaut à rendre publics ses comptes chaque année, les faire auditer mais aussi communiquer sur les subventions reçues
- Les organisations caritatives doivent dans la mesure du possible chercher à contrôler leurs managers en veillant à la séparation des tâches de chacun, à l'indépendance des membres de la gouvernance et à l'audit des comptes
- Instaurer une certaine forme de contrôle semble être la clé pour inciter les managers à réduire les coûts, s'assurer qu'ils respectent les objectifs de l'organisation et les décourager de servir leurs propres intérêts



Les avantages de la transparence

- Démocratie, obligation de rendre des comptes et participation
- Bonne gouvernance
- Hausse de l'efficacité et de la performance
- Arme contre la corruption



Démocratie, obligation de rendre des comptes et participation

- L'absence d'information, ou l'incapacité à y accéder, engendre souvent un sentiment d'impuissance, de méfiance et de frustration.
- L'information à elle seule n'est pas synonyme de pouvoir, mais elle constitue une première étape essentielle dans l'exercice du pouvoir politique et économique.



Démocratie, obligation de rendre des comptes et participation (suite)

- Le public ne peut réellement participer au processus démocratique que s'il dispose d'informations sur les activités et politiques du gouvernement, s'il connaît les avantages et services auxquels il peut prétendre et s'il sait qu'il reçoit ce qu'il doit recevoir.



Démocratie, obligation de rendre des comptes et participation (suite)

- Pour que le public ait le pouvoir d'exiger de l'État et d'autres institutions qu'ils rendent des comptes et qu'ils améliorent leur mode de fonctionnement, il est fondamental qu'il sache ce qu'ils font.
- L'absence d'information, ou l'incapacité à y accéder, engendre souvent un sentiment d'impuissance, de méfiance et de frustration.



Démocratie, obligation de rendre des comptes et participation (suite)

- En revanche, l'accès à des informations pertinentes et d'actualité peut offrir une base propice à un échange naturel qui permet à la fois aux autorités et au public d'accéder plus facilement aux décisions prises et aux politiques mises en œuvre.



Bonne gouvernance

- La transparence est aussi inextricablement liée à la gouvernance, notamment définie comme « *un moyen de mettre en œuvre des politiques à travers la coopération consistant à faire participer les représentants du gouvernement, du marché et de la société civile dans le cadre de réseaux publics/privés mixtes* » (Bodegom et al. 2008).



Bonne gouvernance(suite)

- La transparence est un principe important de bonne gouvernance étant donné qu'une certaine clarté et ouverture quant à la façon dont les décisions sont prises peut contribuer:
- à renforcer la capacité des populations pauvres et/ou marginales à jouer un rôle dans la formulation et la mise en œuvre de politiques ;
- à influencer les décisions qui affectent leur existence ;
- et à encourager les preneurs de décisions et les décideurs politiques à exercer leur pouvoir pour le bien de tous.



Hausse de l'efficacité et de la performance

- Une transparence accrue peut également être bénéfique aux gouvernements, directement ou indirectement.
- Par conséquent, elle est également considérée comme un élément clé de la politique et de l'efficacité publiques.
- Des études ont démontré que dans les pays où les flux d'information sont libres dans les deux sens :



Hausse de l'efficacité et de la performance(suite)

- La certitude que les décisions et les processus sont soumis à l'examen du public peut engendrer une meilleure efficacité des organes gouvernementaux en leur imposant une discipline constante ;
 - L'efficacité gouvernementale est meilleure : même les décideurs les plus compétents et les plus honnêtes ont besoin d'un retour sur l'efficacité concrète de leurs politiques ;



Hausse de l'efficacité et de la performance(suite)

- L'efficacité de l'attribution des ressources peut également être meilleure : en assurant une répartition des bénéfices de la croissance sans que l'élite se les accapare, les réformes de la transparence peuvent entraîner d'importantes économies nettes de ressources publiques et une amélioration des indicateurs de développement socioéconomique et humain.

Une arme contre la corruption



- L'information est « peut-être la meilleure arme contre la corruption ». L'accès à l'information joue un rôle clé dans les efforts visant à lutter contre la corruption et à contrôler ses répercussions, étant donné que :
- L'accès libre et garanti à l'information permet aux citoyens, aux médias et aux agences d'application des lois d'utiliser des données officielles pour mettre en évidence les cas de corruption et d'administration déficiente ;

Une arme contre la corruption(suite)



- Une hausse de la transparence augmente les chances de détection des pratiques corrompues et peut donc avoir un effet dissuasif.